

LES AFFAIRES URBAINES

LE NOUVEAU PROCÉDÉ DE RECYCLAGE DES EAUX
USÉES—LES INTENTIONS DU GOUVERNEMENT

M. S. Perry Ryan (Spadina): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre chargé de la Société centrale d'hypothèques et de logement. Maintenant que le ministre a survécu à la gorgée d'eau insipide qu'il a bue à même des eaux usées rendues potables au coût de \$400,000, pourrait-il nous dire si le gouvernement a l'intention de promouvoir l'usage au Canada de ce nouveau procédé? Le cas échéant, le ministre fera-t-il une déclaration à la Chambre quant aux endroits où ce procédé pourrait être utilisé?

L'hon. Ron Basford (ministre d'État chargé des Affaires urbaines): Monsieur l'Orateur, je serais heureux d'envoyer au député, à titre gratuit, une bouteille d'eau transformée.

Des voix: Oh, oh!

L'hon. M. Basford: Le projet pilote financé par la SCHL et l'Ontario Research Foundation produit une eau absolument pure. On cherche encore à perfectionner l'entreprise économiquement et techniquement, mais les experts sont convaincus qu'elle se révélera...

M. l'Orateur: A l'ordre. Je regrette d'interrompre le ministre, mais j'estime que les questions de ce genre devraient normalement figurer au *Feuilleton*. Je ne vois pas l'urgence de la question.

M. Ryan: Monsieur l'Orateur, puis-je poser une question supplémentaire. Maintenant que le ministre et moi-même d'ailleurs avons été mis en appétit, nous dirait-il si la SCHL entend utiliser ce procédé immédiatement dans l'un quelconque de ses projets en cours?

L'hon. M. Basford: Non, monsieur l'Orateur, il faudra attendre 1973 pour cela.

M. Colin D. Gibson (Hamilton-Wentworth): En guise de question supplémentaire...

M. l'Orateur: A l'ordre. La présidence aurait bien pu suggérer au début que la question initiale soit inscrite au *Feuilleton*, mais comme celle-ci a été posée et qu'on y a répondu, je donnerai la parole au député pour une question supplémentaire.

M. Gibson: Monsieur l'Orateur, j'espère que la Chambre me pardonnera de poser une question supplémentaire à ce sujet, mais le projet peut permettre une énorme épargne d'impôts à condition que les municipalités soient mises au courant. Je demanderais au ministre...

M. l'Orateur: A l'ordre. Le député aurait-il l'obligeance de poser sa question?

M. Gibson: ... s'il en informera les municipalités?

L'hon. M. Basford: Oui, monsieur l'Orateur.

[Le très hon. M. Trudeau.]

LE COMMERCE EXTÉRIEUR

LES MESURES DE RÉTORSION DU CANADA ET LE PROJET
AMÉRICAIN DE MESURES DE COMPENSATION

M. J. M. Forrestall (Dartmouth-Halifax-Est): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de l'Industrie et du Commerce. Elle découle de la suggestion qu'il a faite, c'est-à-dire que le Canada pourrait trouver moyen d'user de représailles contre les Américains s'ils imposent des mesures de compensation contre les pneus Michelin, et qu'il serait peut-être possible de le faire dans le secteur des achats pour la défense. Le ministre pourrait-il nous dire ce que nous pourrions y gagner, étant donné que seul le gouvernement canadien achète du matériel de défense américain?

L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre de l'Industrie et du Commerce): Monsieur l'Orateur, je regrette beaucoup qu'un excellent journal en ait conclu que je parlais de représailles. Je faisais tout simplement une analyse de façon toute professionnelle—je reviens parfois à des incarnations antérieures—de l'imprécision et la largeur du concept de compensation et j'avais mentionné qu'on pourrait prévoir quelques compensations vis-à-vis certaines subventions.

M. l'Orateur: A l'ordre, je vous prie.

M. Forrestall: Une question supplémentaire...

M. l'Orateur: Le temps manque et certains députés de l'arrière-ban ont encore des questions à poser. J'espère donc qu'il n'y aura pas trop de questions supplémentaires.

M. Forrestall: Je me propose de tenir compte de votre requête, monsieur l'Orateur. Ai-je bien compris le ministre? La défense ne serait probablement pas le secteur le plus propice aux droits compensateurs?

L'hon. M. Pepin: C'est peu probable, monsieur l'Orateur.

* * *

L'EXPANSION ÉCONOMIQUE RÉGIONALE

LES SUBVENTIONS À TITRE DE STIMULANTS ET LES
FILIALES DE SOCIÉTÉS AMÉRICAINES

M. James A. McGrath (Saint-Jean-Est): Monsieur l'Orateur, puis-je demander au ministre de l'Industrie et du Commerce si on a établi le nombre des filiales de sociétés américaines qui ont reçu des subventions en vertu de la loi sur les subventions au développement régional, et si ces renseignements ont été communiqués au gouvernement américain?

L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre de l'Industrie et du Commerce): Pas à ma connaissance, monsieur l'Orateur, mais j'ai fait remarquer l'autre jour que les États-Unis ne s'en prennent pas systématiquement au développement régional au Canada. Le cas dont il est question maintenant, celui de la société Michelin, est exceptionnel car il a donné lieu à une plainte.